

Compte-rendu

Bureau exécutif de l'AIST

30 janvier 2009 à 10 h 30

Pays présents :

France

Ghana

Maroc

Ukraine (conférence téléphonique)

Pays excusés :

Liban

Madagascar

La réunion du Bureau Exécutif (BE) de l'AIST s'est tenue le 30 janvier 2009 à Paris.

Le président, M Saïd Ibrahim, ouvre à 10H30 la réunion du bureau exécutif, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et présente l'ordre du jour consacré aux points suivants :

1. Rapport financier
2. Point sur les adhésions
3. Colloque 2009
4. Site Internet de l'AIST
5. Base de données
6. Elargissement et organisation sur une base régionale
7. Séminaire de l'AIST à Agadir
8. Divers

I Rapport financier au 30 janvier 2009

Le secrétaire général expose la situation financière actuelle de l'AIST. Comme prévu, le séminaire de Washington a été autofinancé avec l'aide de 4 sponsors. En recettes, la participation de la société Accenture au séminaire de Washington reste attendue. En dépenses, certaines factures restent à payer (buffet du 15 octobre 2008, frais liés à l'intervention de l'OCDE). Le séminaire devrait générer un surplus de l'ordre de 10 000 euros.

M Limal fait remarquer que l'association des entreprises privées au séminaire, outre le bénéfice du financement, a fortement contribué à la qualité du séminaire.

M Ibrahimy estime que la recherche de sponsors devra être reconduite pour le prochain séminaire, quel qu'en soit le thème.

II Point sur les adhésions 2008-2009

Le secrétaire général dresse l'état des cotisations reçues à ce jour au titre de l'exercice 2008/2009. Quatre cotisations ont été encaissées : Les Comores, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, la Tunisie.

Le compte de l'AIST devrait être crédité très prochainement des cotisations de la France et du Maroc, déjà ordonnancées, et du Ghana.

Le secrétaire général ajoute que, par mail du 27 janvier il a diffusé aux membres de l'association, avec le compte-rendu de l'assemblée générale validé par le président, un rappel pour le paiement des cotisations 2008/2009.

III Colloque 2009

La date

Le bureau exécutif décide de la date du prochain séminaire qui aura lieu à Paris et se tiendra avant les réunions annuelles d'automne (Annual Meetings) du FMI et de la Banque mondiale (*Hors BE : les Annual Meetings auront lieu à Istanbul, Turquie, les 6 et 7 octobre 2009*), pour éviter la multiplication des déplacements, Paris étant pour de nombreux pays un point de passage.

Les thèmes

Le secrétaire général rappelle la liste des thèmes proposés par les participants de l'assemblée générale de Marrakech. Parmi eux, deux ont déjà été traités :

- 1 Le Contrôle et l'audit interne (Marrakech, 2007) ;
- 2 Les Systèmes d'information comptable et financier (Washington, 2008).

Le Maroc suggère de traiter les thèmes de réformes comptables ou des marchés publics.

Le Ghana précise que son pays mène actuellement une réflexion sur la mise en place des normes IPSAS.

La France pense que le thème des réformes comptables peut être associé à celui de l'organisation des services du Trésor. Celui des marchés publics pourrait être élargi à la commande publique, au partenariat et aux délégations de marchés publics.

L'Ukraine indique que le sujet des réformes comptables est localement un thème d'actualité. Le sujet des marchés publics est aussi important. En raison de la crise, la gestion de trésorerie est aussi un thème sensible.

Plusieurs participants remarquent que le thème de la gestion de trésorerie dépasse, dans plusieurs pays, le périmètre de compétences des services du Trésor.

In fine, le bureau exécutif décide de retenir le thème générique des réformes comptables et de l'organisation adaptée des services du Trésor.

S'agissant du format, la durée du séminaire pourrait être de 1,5 ou 2 jours selon les thèmes traités. Il faut y ajouter une demi-journée pour l'assemblée générale.

Le secrétariat fera des propositions de dates et de pré-programme du séminaire.

IV Site Internet de l'AIST

Le président rappelle qu'existent actuellement des versions française et anglaise du site et souligne l'intérêt de développer des versions en différentes langues.

Le Liban a proposé de prendre en charge la version arabe.

L'Ukraine se propose pour prendre en charge la version russe.

Le secrétariat général initiera une version en espagnol, dans l'attente qu'un membre hispanophone prenne le relais.

L'objectif est que ces versions soient disponibles pour la prochaine assemblée générale.

V Base de données

Le président rappelle l'importance de cette action. Conformément aux décisions de l'AG de Washington, le bureau exécutif acte la création d'un groupe de travail spécifique. La France et le Maroc sont volontaires pour y participer. Le secrétariat général contactera la Hongrie et la Tunisie qui avait manifesté leur intérêt pour ce thème à Washington.

Le groupe devra faire pour la prochaine réunion du bureau exécutif des propositions sur l'architecture, la charte graphique, le rôle des acteurs (secrétariat général administrateur de la base), le contenu, la cadence de mise à jour, la sécurité de l'information, les liens à établir avec d'autres sites (y compris Banque Mondiale et FMI)... et d'une façon générale

toute proposition visant les modalités de fonctionnement et les conditions de fiabilité de l'information.

VI Elargissement

Le président souligne les contacts déjà pris pour élargir les adhésions à l'association et suggère que les pays membres soient les « ambassadeurs » de l'AIST dans les pays de leur voisinage.

Le Liban a déjà proposé de se rapprocher des pays de la ligue arabe. L'Ukraine propose d'inviter par courrier les pays voisins à adhérer à l'AIST. La France continuera son action auprès des pays européens et de l'Amérique Latine. Le Ghana souligne l'intérêt des pays de l'Ouest Africain pour se rapprocher de l'association et leur fera part de cette perspective.

Ces démarches impliquent de disposer d'un support de présentation de l'association actualisé et multilingue. Le Maroc est disposé à faire rapidement une proposition d'actualisation du support de communication réalisé à Marrakech. Ce document sera soumis par le Secrétariat Général à l'avis des membres du BE.

La campagne de communication pourra commencer dès réalisation de ces supports.

VII Séminaire de l'AIST à Agadir

Le secrétaire général rappelle que ce séminaire a pour objectif de débattre du sujet du « financement des collectivités locales en Afrique » dans la suite de l'étude du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français sur la mobilisation des ressources fiscales des collectivités locales en Afrique.

Ce séminaire présente pour l'AIST un triple intérêt :

- première manifestation commune avec un organisme homologue réunissant les dirigeants fiscaux francophones (le CREDAF) ;
- première réunion commune des dirigeants des administrations des impôts et de la comptabilité publique ;
- première réunion « régionale » de l'AIST.

A ce jour, 17 pays de l'AIST sont inscrits.

VII Divers

Le bureau exécutif décide de fixer la date du prochain bureau exécutif au mardi 2 juin 2009, le lundi premier juin étant férié en France. La réunion aura lieu à Paris avec possibilité de conférence téléphonique.

M Ibrahimy remercie les participants et clôt la séance à 12h 15.